

Cercles présents:

AGRO, CARÉ, CD, CdH, CdS, CEBULB, CECS, CELB, CePha, CGéo, CHAA, Chimacienne, CI, CIG, CJC, CKO, CM, CP, CPL, CPS, CPsy, CRom, CS, Fronta, ISEP, ISTI, La Liégeoise, Librex, Semeur

Cercles absents:

La Lux

Cercles en retard:

Ordre du jour :

- 1. Approbation du PV de la réunion du 25 juin
- 2. Debrief réunion x rectrice
- 3. Calendrier de rentrée académique
- 4. CoCu du 14/09
- 5. Saint-Verhaegen
- 6. Dossier TDs et prix de la bière
- 7. Charte Alcool
- 8. Charte Horaire
- 9. Cartes ACE
- 10. SafeZone
- 11. Communiqués et polémiques
- 12. Présentation des modifications de statuts
- 13. Divers
- 14. TD Chartes
- 15. Attribution des TDs
- 1. Approbation du PV de la réunion du 25 juin

Oui - 25

Non - 0

Abstention – 5

Le PV est approuvé.

2. Debrief réunion x rectrice

Pierre. C'était important de poser les questions et qu'iels voient que l'ACE était plus que Barnabé, Abi et moi. Merci d'avoir posé les questions.

3. Calendrier de rentrée académique

Voir PPT.

FUG. On va se voir avec toutes les guildes pour fixer les calendriers, voir les points sur lesquels on va travailler cette année et les accords et désaccords. Ce sera la première réunion.

ISEP. L'année dernière à la JAPS il y avait des discours, mais cette année on a aucune info.



BEA. Il n'y aura pas de discours à Erasme cette année, le discours Pôle Santé est au Solbosch, c'est dans le programme sur le site, ce sera surement celui de 13h.

Pierre. Je vais envoyer un mail pour savoir et je vous tiens au courant. Pour la rentrée académique le 21, on va aller à Charleroi, il faut un.e représentant.e par cercle, idéalement le.a prez, on va chanter le Semeur. Sur place, ça commence à 17h30 mais on se coordonnera pour les bus.

ISTI. Est-ce qu'on doit s'inscrire, parce qu'on reçu des mails pour s'inscrire.

Pierre. Non, on est invité. Ce sera surement jusque 19h-20h.

CS. Est-ce que c'est obligatoire ? Parce que beaucoup de cercles ont acti.

Pierre. Vous pouvez prendre n'importe quel représentant.e s'il faut, même un.e délégué.e Librex par exemple.

CPS. Est-ce qu'on doit s'inscrire au préalable pour le TD De Brouckère, comme les années précédentes

Pierre. Surement. On es aussi invités pour l'inauguration du nouveau bâtiment de l'UAE. Il ne faut pas oublier de s'inscrire pour le relais pour la vie si vous voulez tenir un stand

4. CoCu du 14/09

Pierre. C'est l'organe à l'ULB qui se charge des politiques culturelles. Elle est dirigée par l'adjointe à la culture et c'est la personne de référence pour ce qui est évènementiel et qui dépasse l'ACE. C'est vers cette commission qu'on se tourne pour des demandes de subsides. On a remis les formulaires pour toutes les demandes de subsides sur le Drive et le Notion de l'ACE. On siège en tant qu'ACE à la commission, on peut aider à préparer les demandes de subsides en amont. L'ACE octroie aussi des subsides, pas hésiter de demander.

CECS. On a reçu le budget CoCu pour le carnaval du CECS, est-ce qu'on a des news ? Les mails ont été envoyés.

Pierre. Envoie moi un mail et j'irai au bureau d'Alessia Angelini. Le dossier à rendre pour la CoCu est plus conséquent que pour les autres demandes de subsides donc c'est la raison pour laquelle on propose de l'aide. L'adjointe Arzu viendra se présenter à la prochaine réunion ACE.

5. Saint-Verhaegen

Pierre. Lundi 20/11, il n'y a pas de différence pour le déroulé de la journée. La seule différence est qu'il y a un ajout de discours de l'ACE-BSG au square G, parce qu'avant, on avait uniquement un discours à l'Hôtel de Ville. L'année dernière, on est passé rapidement dessus donc ça nous a interpellé. Les commémorations pour les prez auront lieu le 16/11, le jeudi avant, en fin d'aprem, ce qui permet de ne pas rusher parce qu'avant tout était le jour-même. Le dimanche 19/11, il y aura le TD pré-St-V organisé par le cercle du Librex. Ensuite la St-V, qui commence à 8h à l'Hôtel de Ville, ensuite il y a le petit train et ensuite on rejoint le reste. On reçoit un subside de l'Université, l'année dernière on était à -8000€, mais cette année ce serait plus. Donc, cette année on a demandé une extension du subsides à l'Université, on aura une réponse le 19/09. On espère que ça passera, et ça permettra d'avoir de nouveau projets. Pour le thème, c'est la CIDL (Commission inter-délégué.e.s librex) qui discute des idées qu'on vote en réunion ACE. Le thème est crucial, c'est politique et médiatique, mais il a tendance à ne plus galvaniser d'évent sur les campus, j'espère que peut travailler ça.

CP. Le TD est le dimanche soir, est-ce qu'il y aura des pré-TD avant ?

PV pris par GILLARD Abigaël, secrétaire



Pierre. Je ne pense pas, on a déjà essayé de négocier, c'est surtout problème de riverains habituels. On a déjà obtenu que les préfabs puissent ouvrir plus tard après la St-V.

CS. Est-ce qu'on a une idée de quand commence les réunions pour préparer la ST-V ?

Pierre. Notre VP finit les examens le 05/09, il s'occupe de tout ça dès ce jour-là.

CI. Est-ce qu'il y a une réunion avant le TD le dimanche?

Pierre. Non je ne pense pas.

FUG. L'année dernière, le stand guilde avait été prévu mais pas inclus dans l'organisation. Il faut faire attention qu'on soit inclus plus tôt dans l'organisation.

6. Dossier TDs et prix de la bière

Pierre. Il y a deux points : du point de vue des TDs depuis les cercles, qui est une des raisons des TD non rentables, et du point de vue de l'université : ce que la Jefke représente pour elle.

Explication de Pierre + doc PPT.

En TD, il faudra que la bière passe à 1,2€. L'idée est de fonctionner comme ça existe dans d'autres associations étudiantes. La décision vous appartient mais il va bientôt falloir passer par là. On a encore la chance d'être sous le contrat commun, mais le jour où on y est plus, ce ne sera pas possible. C'est une situation difficile parce que les TD sont déjà peu rentables donc ça risque d'empirer.

CP. Le prix de la bière doit être uniformisé à chaque cercle, le problème sinon va rester le même et le problème va être transféré. En tant que cercle membre, on doit se mettre d'accord et s'aligner sur le prix de la bière. Si tout s'uniformise et que les gens s'habituent, peut être que ça va aller. Ça reste un prix démocratique par rapport aux bars.

CdS. C'est peut-être le cas pour nous mais pas pour les étudiant.e.s qui sont en bleusaille et pas dans les cercles.

Abi. Mais c'est une part minime qui entre en TD.

Pierre. Une piste pourrait être le subventionnement des agents de sécurité, on travaille aussi sur les entrées de la Jefke parce qu'on a perdu les baptêmes de l'ACS. Encore une fois, c'est une discussion qu'on aura et qui vous appartient, mais comme les études se font en 3 ans, les comitard.e.s ne sont plus toujours aux études.

Barnabé. J'ai vu ESL pour parler de comment améliorer l'attractivité des TD, on a discuté de la playlist, faire des TDs à thème etc. et des aménagements. C'est encore au stade de la discussion. Apparemment, à l'époque, il y avait une semaine propre en Jefke sans toge, sans penne etc. qui fonctionnait bien.

CS. Pourquoi la sécu impose les agents pour les TDs alors que pour les baptêmes iels demandent le nombre ?

Pierre. J'ai peur qu'iels en imposent aussi maitenant.

- **CS.** Les baptêmes sont à perte de base donc si double le nombre d'agents, ça va être catastrophique.
- **CP.** Si on paie la SafeZone, c'est difficilement rentable.

Carlos. Pour l'augmentation du prix de la bière, depuis 2002 le prix n'a pas changé, il y a l'inflation partout, donc 0,20€ en plus c'est complexe. Pour les 1€ pour 10 tickets, c'est excessif pour les président.e.s, pourquoi pas passer à 3 tickets ce qui met à égal ou à 5 pour le statut de la présidence.

Barnabé. Quand t'es président, au final tu les donnes à tout le monde tu les utilises même pas.

La Frontalière. Ce serait bien d'augmenter dès le premier évent de l'année sinon ça va faire un choc.

CP. Pour le prix de la bière, ce serait juste en TD mais pour les autres trucs sur le campus, on peut garder à 1€ où but d'uniformiser.

Pierre. Ce qu'il se passe dans les cercles c'est propre aux cercles.

CdH. Est-ce qu'on peut avoir un rappel de combien de TDs étaient rentables sur l'année ?

Pierre. On a pas les chiffres de tous les TDs.

CdH. Au regard des informations, est-ce qu'on arrive pas à la fin du format TD? Avec le décret Marcourt, les bleues ont peur de faire leurs baptêmes ou d'aller en TDs parce qu'il faut absolument réussir.

Barnabé. Tu touches un point mais la fréquentation va par vague, là on est dans une période compliquée parce que c'est un trou après le Covid. Si on veut que les TDs redeviennent rentables, c'est le travail de tous les cercles de faire la pub des TDs et pas que toucher les cercles et leurs activités.

CELB. Ce qui n'a pas fonctionné l'année dernière est la fermeture des préfabs plus tôt, donc on fait le test au Q1 avec la fermeture plus tard.

Pierre. J'ai peur que ce soit biaisé parce que les TDs du Q1 sont toujours plus fréquentés alors qu'il y a un ralentissement au Q2. Au-delà de la rentabilité des TDs, l'augmentation du prix de la bière c'est sur le long terme. Il faut travailler sur l'attractivité des TDs.

Romane. Si on met le prix à 1,20€ au Q2 c'est se tirer une balle dans le pied à cause de la diminution de la fréquentation des TDs. Ensuite, en discutant avec Didier d'ESL, l'idée est de faire un To Do pour la Jefke.

Pierre. Si on peut demander aux bars de ne pas jeter les fins de cruches pendant les premières semaines, parce que peut faire peur aux Ba1.

CP. Au-delà du prix de la bière, est-ce qu'on ferait pas attention aux avantages de la carte ACE. Les délégué.e.s ont l'entrée gratuite et les tickets moins chers. Est-ce qu'il y aurait pas moyen de réduire l'avantage donc en payant l'entrée, ou on réduirait le nombre de tickets par président ? Ce sont les cartes « ACE » mais ce sont les cercles membres qui paient.

CdH. Cette année, il faut voir l'esprit des Ba1 qui arrivent, même les cercles socio-culturels ont été moins fréquentés. Il faut peut-être voir que le corps académique arrête de stresser les Ba1. Ou réduire les avantages des cartes ACE mais on verra.

CELB. Pour revenir sur les prix, ce ne serait pas plus intéressant de monter à 1,5€ tout de suite?

CPS. Par rapport au fait d'augmenter et d'attendre le Q2, on a déjà vu en bleusaille que le fait de plus ramasser les gobelets pour les tickets ça limitait de fou la participation, donc augmenter le prix ça risque encore plus de dissuader.

Barnabé. Je suis plutôt d'accord avec le CP, mais que les délégué.e.s ACE paient autant les prix normaux, ça va en dissuader plus uns, c'est l'entrée gratuite qui les motive. Je ne suis pas un fervent défenseur du prix de la bière, surtout avec la fréquentation des TD. Pourquoi pas faire un entredeux ?

Pierre. La fréquentation de la Jefke est cyclique. Ça peut être relativisé.

CD. Un des gros problèmes pour la rentabilité était pas la taxe fut qui a maintenant baissé ? Même des TDs très remplis étaient en perte.

Carlos. Par rapport aux tickets, il faut faire attention parce que les TDs fonctionnent moins qu'avant, il faut que ce soit progressif, et voir comment on avance.

Document suivant

Pierre. La taxe fut a été créée pour éponger les couts de la construction de la Jefke, remboursée depuis 2007 donc il n'y a pas de raison qu'elle existe depuis. La taxe a été stabilisée l'année dernière, mais la question est de savoir si la taxe fut finance un positif sur la Jefke ou non. Une des choses qui a été mise en avant avec la rectrice est de mettre à disposition les infrastructures dont elle dispose déjà.

CP. Je suis d'accord qu'on peut augmenter progressivement les mesures qu'on prend mais pourquoi la décision qu'on prendrait serait sur le prix de la bière et pas sur tous les avantages qui touchent les délégué.e.s des cercles membres. C'est compréhensible qu'on ne veut pas nous retirer nos avantages mais il faut arrêter de parler du social alors. Donc, il faudrait d'abord commencer par nous, un petit peu, et ensuite on verra.

La Liégeoise. Ces avantages permettent aux cercles qui ont du mal à remplir les rangs de remplir les comités et les attirer.

CS. On pourrait avoir le temps d'en discuter avec nos bureaux respectifs ? En reparler la semaine prochaine ?

CD. Je suis du même avis, je demande de reporter à une autre fois et surtout avoir un modèle précis sur lesquels voter.

Pierre. Je vais réfléchir à toutes les options dans la semaine et si vous avez des demandes, envoyez-les moi par mail.

La Liégeoise. Une solution, si on décide d'augmenter le prix de la bière, pourquoi pas le faire après les baptêmes. Ça laisse le temps d'en discuter.

CS. Par rapport au fait que ça risque de brusquer au Q2, c'est une affaire de communication. Là, on veut se précipiter pour trouver la solution.

CELB. Si on reporte, mais qu'on continue d'avoir des débats, il faudrait avoir les options.

7. Charte Alcool

Pierre. Je l'ai envoyée pour demander des suggestions, il n'y a eu aucune réponse. On ne va pas la resigner en l'état, si on veut la modifier il faut m'envoyer un mail pour.

8. Charte Horaire

Pierre. Un des points importants est que la charte ne peut pas être modifiée sans accord et du VR et de l'ACE, il faudra en discuter auparavant. On a ajouté des détails pratiques et des dispositions sur les

PV pris par GILLARD Abigaël, secrétaire



règlements sonores. La règle pour les ouvertures tardives est qu'il ne faut pas que ça dépasse pas un certain nombre de décibels. Les locaux de cercles ne peuvent pas être loués aux externes pour des questions d'assurance.

CHAA. La charte horaire est modifiable que par l'ACE et le VR, est-ce que c'est le même cas pour la Charte Alcool ?

Pierre. Elle n'est pas encore prête.

FUG. On ne l'a pas reçue.

Pierre. Mais vous n'êtes plus dessus, parce que vous êtes membres observateurs donc local plus dans la charte.

FUG. Mais la discussion avec Leroy donc le but de rentrer dans l'ACE était pour uniformiser les choses.

CdS. Dans le bâtiment U, on ferme à 23h mais dans le document c'est indiqué que ça ferme à 23h30 et nettoyage jusque 00h.

Pierre. Si c'est accepté.

9. Cartes ACE

Abi. Je rappelle qu'il faut m'envoyer les modifications de carte ACE, les démissions donc les cartes que je dois enlever et il faut m'envoyer les photos car certains cercles ne les avaient pas ajoutées en juin.

10. Safezone

Pierre. Pour le Q1, il y aura une SafeZone en tente. Ensuite au Q2, plusieurs projets possibles. Plusieurs propositions est un plan d'architecte. La première serait dans les toilettes avec un réaménagement des toilettes femmes/hommes/non-genrées, mais il y aurait moins de toilettes. La seconde serait de la construire en dur dans le parking, mais il faut un permis de bâtir et ça n'arrivera donc pas avant 3 ou 4 ans. La dernière solution serait d'aménager une partie de la réserve, ce qui permettrait un accès extérieur, proche de la sécurité et facile pour une arrivée d'ambulance, ainsi qu'une proximité avec les bureaux des cercles organisateurs.

CELB. Ces propositions sont dans un document écrit ou seulement les dessins au tableau?

Pierre. Le premier, on a les plans mais le dernier on a seulement vu l'architecte jeudi.

BEA. Pour donner les délais, dans le parking serait pour dans 3-4 ans, pour les toilettes ça prendrait 1 an vu qu'il faut reconstruire les toilettes et la dernière est possiblement faite pour janvier.

Agathe. Non, on nous a dit que les deux solutions seraient faisables pour le Q2.

CdS. En terme de prix, la SafeZone dans la réserve est moins chère mais pourquoi pas en parallèle mettre en place la SafeZone parking.

Agathe. Le souci est que si on choisit une solution, iels ne voudront pas mettre en place une deuxième.

CP. Il n'y pas moyen de faire un mur entre l'extérieur et l'entrée toilette, faire deux entrées : une entrée pour la SafeZone Réserve ? Et l'entrée se fait par l'extérieur.

Pierre. La connexion est utile pour les urgences, et ça fait que le bureau aurait accès à la SafeZone.

CHAA. Quels sont les avantages de celle dans les toilettes ?

PV pris par GILLARD Abigaël, secrétaire



Agathe. Il n'y a pas vraiment d'avantage, ce plan est idée du VR et la réserve une idée de Julien.

CP. Le truc du parking, ça a été clairement évoqué que si on prend une SafeZone réserve c'est mort pour le reste.

Agathe. Iels ont dit que ce n'était pas possible d'envisager une solution de transition.

CRom. La SafeZone était séparées en deux pour les VSS et la gestion de l'alcoolémie, ce n'est plus possible avec cette configuration ?

Agathe. Il n'y a plus de séparation pour le Q1 (transition), on peut mettre des choses en place comme des paravents.

BEA. C'est impossible d'avoir les deux projets, car c'est trop cher et il y a un gros problème au niveau des architectes, il n'y a pas assez de personnel. Si on leur parle de deux ils vont demander de choisir.

CD. Pendant la durée du projet, est ce que des locaux seront encore accessible ? Au niveau des toilettes surtout.

Pierre. Ça sera fait durant les vacances.

CELB. Quel est votre avis à vous ?

Agathe. Le parking n'est pas envisageable, celle de Julien est la meilleure au niveau timing et argent. On aura jamais une SafeZone à 100 % parfaite, faut faire des concessions.

CARé. On a une autre proposition. Les toilettes c'est impossible car c'est beaucoup trop petit. Une SafeZone dans 30 m2 c'est pas possible. La seconde propositions ferait 18/19m2. Tu peux mettre deux lits, voire 3. On aurait plus qu'une seule zone des SafeZone-tente actuelle.

Abi. L'objectif c'est de repenser la fonction de la SafeZone, et de faire une refonte du poste El. Ça doit être un point relais, pas une cellule de dégrisement. En ce qui concerne la réception et l'accueil des VSS : constat c'est qu'il y a peu de cas les jours-mêmes et que c'est surtout les lendemains, etc. Faut toujours que la SZ serve à cette transition

Isti. Quand est ce qu'on doit rendre la décision ?

Pierre. J'ai un appel demain. Délégué la décision d'une semaine c'est impossible.

CP. Pour la proposition sur le parking, il faut attendre 3 ans mais l'ULB ne veut pas payer le chapiteau encore. Du coup pendant 3 ans on sera sans rien ?

Pierre. Normalement ça devrait passer, mais s'il y a un nouveau recteur avec de nouvelles politiques on a pas de promesse.

CP. Avec un projet pareil, il y a surement une garantie à signer.

Pierre. Pour les préfabs en dur, il y avait eu des garanties signées et pourtant.

CS. C'était un souhait seulement, ça n'a pas été signé.

Pierre. Selon les autres présidence ACE ça l'était.

CP. Le parking reste la meilleure option dans le temps.

Pierre. Je peux défendre ça et faire signer, mais personnellement je n'y crois pas.

PV pris par GILLARD Abigaël, secrétaire



CP. En option réserve : on peut mettre une tonnelle devant, pour augmenter la taille ?

Pierre. Oui, c'est faisable.

CHAA. Ce n'est pas possible de faire un truc provisoire.

CPL. L'ULB a été claire que depuis le début, dès qu'il y a un soucis, iels veulent faire sauter la SZ. Donc, il vaut mieux se baser sur une solution Toilette ou Réserve.

BEA. Pour le parking ça serait la même superficie que les deux autres. Iels donnent que trois places. Donc c'est plus une question de timing et d'emplacement que de taille.

Pierre. On va voter entre voter aujourd'hui ou postposer la décision. Si c'est aujourd'hui, on vote pour l'une des options. Si on postpose, ça risque de décaler la décision plus tard qu'au Q2.

Vote:

Prendre la décision aujourd'hui – 22 Postposer la prise de décision - 6 La décision sera prise en fin de réunion.

Vote pour la SZ dans le Parking:

Oui – 2

Vote pour la SZ toilettes Oui – 0

Vote pour la SZ réserve

Oui: 26

La projet de SafeZone dans la réserve est approuvé.

11. Communiqués et polémiques

Pierre. Selon moi, il est important que les cercles de l'ACE se repolitisent sur les polémiques qui les touchent. On a dans nos statuts le Librex qui nous pousse à réfléchir et à remettre en question. On arrivera jamais à se mettre d'accord sur les mots utilisés, mais important d'utiliser cette voix. C'est effectivement marcher sur des œufs, dans des statuts il est indiqué de ne pas politique, qu'il ne faut pas s'engager, etc.

CP. Dis d'abord qu'il faut un communiqué et ensuite aller dans des commissions pour discuter, pourquoi le faire dans ce sens-là ?

Pierre. Pour réveiller le truc. C'est avec un communiqué qu'on peut faire bouger les choses, on peut en discuter mais ça peut permettre d'accélérer les choses.

BEA. Un retour sur le communiqué « salle de prières ». le problème de certaines polémiques est qu'il y a un temps médiatique, il faut sortir dans les 24-48h pour faire voir les choses. Ressortir un communiqué plus tard ne fait que renaitre la polémique. On a voulu faire un communiqué choc, dire que l'ULB avait mal réagi et on voulait apporter un soutien étudiant. Est-ce que la prochaine fois qu'il y a quelque chose, est-ce qu'on vous envoie un mail directement parce que via l'ACE ce n'est pas arrivé. Ou est-ce que vous voulez être dans le processus plus tôt ? Comment est-ce que vous voulez fonctionner à l'avenir.

CP. D'accord sur le temps médiatique, mais pour ce communiqué on l'a vu en même temps que tout le monde et on en a parlé en interne et vu qu'on ne l'a pas reçu en avance, avec le temps d'en discuter,

surtout avec les vacances etc. ça a pris quelques jours on a finalement pas réagi publiquement.

Si ce communiqué-là est fait, plus intéressant de ne pas répondre dans les 24-48h, le sujet est toujours là il faut que les cercles aient plus de temps pour répondre, surtout avec des sujets touchy.

BEA. Je suis étonnée que vous ne l'ayez pas reçu, une question pour l'ACE : on avait compris que l'ACE ne se positionnait plus politiquement, que le pouvoir est aux cercles. On est passé par l'ACE, en disant qu'on signe et donc soit impliquer politiquement l'ACE soit le transmettre aux cercles et leur donner le choix de ne pas signer.

Pierre. On a une conversation messenger interassociations, il y a eu la mention de l'envie d'écrire le communiqué, ensuite il y a eu une conversatin a part pour l'écrire et ensuite il a été envoyé sur le groupe BEA. J'ai ensuite envoyé un message sur le groupe prez donnant mon avis et ensuite proposé de l'envoyer.

CS. C'est un problème que tu ne l'aies pas transmis, surtout que juste avant tu nous demandes de nous politiser un peu plus.

CPS. Sur la conversation prez, tu as émis ton avis et mais pas transmis, et c'est pas ok.

Agro. À l'avenir dans ce genre de sujet officiel, il ne faut pas que ça vienne dans une conversation mais sur un groupe Facebook, parce que tout se perd dans une conversation.

Abi. Le BEA peut communiquer aussi par mail avec l'ACE pour être sûr qu'on reçoive toustes les informations et que ça puisse se transmettre correctement.

12. Présentation des modifications de statuts Modification 1 (signé = ajouté) :

1) Des caractéristiques des Cercles membres.

§1^{er}. L'ACE ne peut comprendre en tant que membres que des associations <u>sans but lucratif</u> qui souscrivent au principe du libre examen, jusque dans leurs statuts, et qui sont pluralistes, déconfessionnalisées et apartisanes.

Modification 2 (réécriture pour ajouter statut culturel) :

1) Des catégories des Cercles membres.

§1^{er}. Les Cercles membres de l'ACE sont repris une des catégories suivantes, selon la nature de leur association :

- Les Cercles facultaires : étant associés à une faculté reconnue par l'Université libre de Bruxelles, comme cité dans l'article 51 des statuts organiques de l'Université.
- Les Cercles de section(s) : dont l'objectif social se concentre sur une ou plusieurs sections d'études particulières de l'Université.
- Les Cercles régionaux : rassemblant des membres originaires d'une ou de plusieurs régions de Belgique, et organisant des activités en lien avec ces régions.
- Les Cercles conseillers : étant chargés d'un avis consultatif auprès du Conseil d'Administration de l'ACE et des Cercles membres.
- §2. Les Cercles membres de l'ACE sont repris un des catégories, selon la nature de leurs buts :
 - Les Cercles folkloriques : dont l'objectif social se concentre davantage sur la création d'activités festives plutôt que culturelles.
 - Les Cercles baptismaux : parmi les Cercles folkloriques, ce sont ceux organisant des Baptêmes selon les rites du Folklore de l'Université libre de Bruxelles.



• Les Cercles culturels : dont l'objectif social se concentre davantage sur la création d'activités culturelles plutôt que festives.

FUG. Je sais qu'en tant que membre observateur on a pas le droit de vote mais aurait aimé voir ça.

Abi. C'était dans le mail de convocation.

Modification 3 (souligné = ajouté) :

1) De la reconnaissance en tant que Cercle membre effectif.

- §2. En votant le passage d'un Cercle du statut de membre observateur à celui de membre effectif, l'Assemblée Générale prend en compte :
 - 1. La présence en réunion lors de la période d'observation.
 - 2. La conformité de ses statuts à ceux de l'ACE et la cohérence de ceux-ci vis-à-vis de sa catégorie de membres (article 13).
 - 3. Un bilan moral et financier des activités écoulées lors de la dernière année de la période d'observation <u>qui démontre la viabilité de l'association</u>.

Modification 4 (souligné = ajouté) et (catégorie au lieu de "qualité") :

1) Des cotisations.

- §1^{er}. La cotisation annuelle imposée aux Cercles membres effectifs est fixée par le Bureau du Conseil d'Administration de l'ACE, et ne peut être supérieure à 500 euros. <u>Elle peut être différente d'un membre à l'autre sur base d'un critère commun mesurable et non sur une discrimination subjective.</u>
- §2. La cotisation peut être différente en fonction de la **catégorie** de membre. Le défaut de paiement de la cotisation, dans des délais raisonnables, fait automatiquement perdre la qualité de membre.

Modification 5 (souligné = ajouté) :

1) De la démission d'un Cercle membre.

- §1^{er}. Tout Cercle désirant sortir de l'ACE le fera savoir, par courrier postal ou électronique daté et signé, au Bureau du Conseil d'Administration de l'ACE.
- §2. La démission sera effective dès le cinquième jour ouvrable qui suit son envoi.
- §3. Tout engagement engagé devra être tenu jusqu'au terme raisonnable, et toute dette contractée devra être soldée sous les 15 jours de la notification de la démission au Bureau.

Modification 6 ("PUB" enlevé et souligné = rajouté) :

1) Des droits des Cercles membres effectifs.

- §2. Tous les Cercles membres effectifs ont le droit de bénéficier des avantages que peut procurer leur appartenance à l'ACE. Celle-ci joue un rôle dans :
 - La représentation devant les autorités de l'Université libre de Bruxelles et d'autres organes reliés à l'Université (comme la Commission Culturelle ou la Commission des Affaires Sociales Étudiantes, une liste complète est annexée au Règlement d'Ordre Intérieur);

Modification 7 (proposition de supprimer article 24, alinéa 1 et 2) :



1. Des dettes.

§1^{er}. Une dette de longue durée est définie comme une dette contractée par un Cercle membre à l'encontre d'un autre ou de l'ACE, et qui entrave par son montant et/ou sa durée le bon fonctionnement du Cercle créancier.

§2. En cas de dette ou de prêt contracté entre des Cercles membres de l'ACE :

- Le Cercle créancier, s'il l'invoque, peut demander via l'ACE de faire signer une reconnaissance de dette et un plan d'étalement des remboursements au Cercle endetté.
- En cas de prêt entre un Cercle membre et l'ACE, l'ACE doit faire signer une reconnaissance de dette et plan d'étalement des remboursements au Cercle endetté.
- La reconnaissance doit dans tous les cas être signée par trois parties. Un e membre du Bureau de l'ACE et les président es des deux Cercles membres en litige et, dans le cas d'une dette à l'encontre de l'ACE, un e membre du Bureau de l'ACE, le Cercle endetté et un Cercle membre témoin.
- Si les échéances ne sont pas respectées et que le Cercle endetté ne fait pas la démarche d'avertir le créancier afin de prendre les dispositions nécessaires, son statut de Cercle membre est immédiatement suspendu.

Modification 8:

Passage de l'article 45 dans le ROI à l'exception des postes bureau

Modification 9:

Neutralisation (non exhaustive des termes suivants):

- présidence
- trésorerie
- secrétariat
- membre de l'organe d'administration

Modification 10 (suppression, ça coûte cher d'ouvrir des comptes) :

1) Des comptes en banque.

§2. Moyennant accord la-le Trésorier-ère et de la-du Président-e, tout-e Administrateur-trice peut solliciter l'ouverture d'un compte bancaire lié aux attributions de son mandat, qu'elle-il gèrera au nom et pour le compte de l'Association. La-le Trésorier-ère aura toutefois également accès au compte et en supervisera la gestion. Pour toute dépense supérieure à 2500 euros, l'Administrateur-trice en charge du compte bancaire devra demander l'accord de la-du Trésorier-ère avant d'effectuer la transaction.

Modification 11 (suppression à l'article 46, aux alinéas 6, 14 et 16) :

Avec l'aide de la·du Trésorier·ère, elle·il doit remettre un bilan financier pour le compte bancaire Cantus lors de l'Assemblée Générale ordinaire de fin de mandat.

et

Avec l'aide de la du Trésorier ère, elle il doit remettre un bilan financier pour le compte bancaire Folklore lors de l'Assemblée Générale ordinaire de fin de mandat

eŧ

Avec l'aide de la du Trésorier-ère, elle-il doit remettre un bilan financier pour le compte bancaire FSAB lors de l'Assemblée Générale ordinaire de fin de mandat



13. Divers

Cotisations (CP)

CP. Il y a eu tout ce débat de 7€ par carte ACE. A aucun moment on s'est mis d'accord dessus même si les statuts stipulent que l'ACE doit décider. Des cercles s'étaient plaints qu'ils avaient beaucoup de cartes mais pas beaucoup de sous. Le changement a été fait cet été mais il y a aucune solution proposée à ces cercles qui ont beaucoup de délégué.e.s mais pas beaucoup de sous pour financer ça.

Pierre. Je l'ai présenté dans budget prévisionnel à l'AG élective, ensuite représenté et là il n'y a eu que des remarques avec CM. Ensuite, on en a rediscuté dans l'AG qui me confirmait dans le mandat de présidence parce que c'est la solution plus facile et que les cercles ont le droit à un étalement si jamais.

CP. C'est pas comme ça que tu l'as présenté à un cercle en particulier et le retour que j'ai eu je voulais en reparler ici.

Pierre. On a absorbé beaucoup de dettes dues à des erreurs d'éco-cup, on va aider le pôle santé à payer une dette éco-cup aussi. J'ai l'impression qu'on a quand même été dans l'aide. Mais si vraiment c'est impossible on est à l'écoute tous les jours.

14. TD Chartes

Barnabé. Je ne sais pas si quelqu'un s'oppose formellement au TD Lévêque mais c'est important de faire un pas vers elleux. Ça donne une visibilité aux étudiant.e.s. qui ne sont pas dans le folklore, intéressant donc d'accepter.

CS. Du coup, point de vue organisation, c'est l'ACE qui organise et qui prend les perms, qui s'occupe de la SZ, etc. ?

Pierre. C'est un TD comme le TD Jane donc c'est l'ACE qui gère tout

Romane. Pas d'avis pour ou contre, pas en tout cas à transmettre. J'ai l'impression que cette réunion était que la rectrice puisse défendre son projet et que nous on amène les problèmes. Impression qu'on a beaucoup de promesses et rien de concret. Il y a surement eu une prise de conscience mais aucune promesse. C'est quelque chose qui me fait peur. Ça va nous donner de la visibilité mais est-ce que derrière il y a retour sur investissement.

Barnabé. Comme VR qui est là, c'est la première fois qu'on le voit, aller vers lui est important pour ce qu'on pourra avoir par la suite. Faire un pas vers elleux peut permettre de l'adoucir. C'est de la politique.

Carlos. Je rejoins Barnabé, si ça leur fait plaisir, on peut ensuite leur gratter des choses, c'est un pas en avant vers elleux pour qu'iels puissent faire un pas vers nous. S'il y a des bières gratuites, iels seront surement en négatif donc peut leur montrer la réalité.

CP. L'impression de cette réunion est que la rectrice a envie de faire une grosse teuf pour remercier Lévêque, pas l'air de comprendre la tournante de la réunion. Si on accepte ce TD, c'est de bon cœur, on ne peut pas toujours s'attendre à quelque chose en retour. Par contre, au minimum ce qui serait intéressant est qu'on pousse et qu'on ait une fois par an ce genre de réunion. Ce qui a été dit dans cette réunion est surement ressorti par une autre oreille.

BEA. Pour revenir sur la réunion en tant que telle, c'était pas prévu à l'odj que ce soit comme ça. On a invité les BE à cette réunion pour co-construire l'évènement ensemble, mais au niveau des BE on s'est

PV pris par GILLARD Abigaël, secrétaire

retrouvé le cul entre deux chaises, c'était une réunion ACE x rectrice, où on se sentait pas à notre place. C'était important mais pas à l'ODJ. Le but est de bosser avec elle, elle n'est pas au courant de quoi on lui parle. De l'autre, les réunions avec Isabelle Mazzara sont super rares. On siège dans les commissions où ces choses sont discutées.

Barnabé. Les questions posées ont été préparées et elle savait de quoi on allait parler. On comprend votre pdv mais la Jefke est plus sur notre terrain. On a vu notre opportunité d'exprimer notre problème. C'est la première fois qu'on a pu la rencontrer, c'est la première fois que l'ACE a pu avoir un contact direct depuis très longtemps.

Vote:

Oui - 21

Non - 0

Abstention - 8

Le TD Lévêque est approuvé.

Cf. TD Chartes dans le tableau sur le drive

15. Attribution des TDs

Cf. Tableau sur le drive